

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de Pôle Emploi,...

Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au **06 51 15 91 22** ou par courriel : **saintbiose@yahoo.com**

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 15 jours. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler en amont de la formation afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir au mieux.

Contactez-nous au **06 51 15 91 22** ou à l'adresse suivante : **saintbiose@yahoo.com**

Mise à jour le 13/12/2023

Sylvie Werschner, présidente SAINTBIOSE FORMATION